RCS : VANNES
Code greffe : 5602

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VANNES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 00755
Numéro SIREN : 500 822 127
Nom ou dénomination : ABILANX

Ce dépôt a été enregistré le 02/05/2018 sous le numéro de dépôt 1798

Déposé au Greffe du Tribunal
de Commerce de Vannes
Le - 2 MAI 2018
n° 2018B1798

ABILANX
Société à responsabilité limitée
au capital de 9 000 euros
Siège social : Park Avenue
Rue Léon Griffon
56890 SAINT AVE
RCS VANNES 500 822 127

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 20 MAI 2016

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2015

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 103 828,79 euros de la manière suivante :

Aux Autres Réserves 103 828,79 euros

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 20 mai 2016

Cette résolution est adoptée à l'unanimité, 900 voix ayant voté pour, ... voix ayant voté contre, ... voix s'étant abstenues.

Certifié conforme

La Gérance

M. Bolton Stuart

(1) **BILAN - ACTIF** DGFiP N° 2050 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL ABILANX — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : 18

Adresse de l'entreprise : RUE LEON GRIFFON PARK AVENUE 56890 SAINT AVE — Durée de l'exercice précédent* : 12

Numéro SIRET* : 5 0 0 8 2 2 1 2 7 0 0 0 4 8 — Néant ☐ *

Déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de Vannes
Le - 2 MAI 2018
n° 2018B1798

				Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 31/12/2015 Net 3
		Capital souscrit non appelé (I)	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC	
		Frais de développement *	CX		CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	1 554	AG 1 359	195
		Fonds commercial (1)	AH		AI	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO	
		Constructions	AP	7 838	AQ 3 071	4 767
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	26 858	AS 9 248	17 610
		Autres immobilisations corporelles	AT	101 063	AU 25 903	75 160
		Immobilisations en cours	AV		AW	
		Avances et acomptes	AX		AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
		Autres participations	CU		CV	
		Créances rattachées à des participations	BB		BC	
		Autres titres immobilisés	BD		BE	
		Prêts	BF		BG	
		Autres immobilisations financières*	BH	3 022	BI	3 022
		TOTAL (II)	BJ	140 338	BK 39 581	100 757
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM	
		En cours de production de biens	BN		BO	
		En cours de production de services	BP		BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
		Marchandises	BT	244 611	BU 4 749	239 861
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW	
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	415 996	BY 9 368	406 628
		Autres créances (3)	BZ	104 718	CA	104 718
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE	
		Disponibilités	CF	22 646	CG	22 646
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3)*	CH	17 247	CI	17 247
		TOTAL (III)	CJ	805 219	CK 14 117	791 101
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
		Ecarts de conversion actif* (VI)	CN			
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	945 558	1A 53 699	891 859

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition** DGFiP N° 2051 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL ABILANX — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 9 000)	DA	9 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	900
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	263 173
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	103 828
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	47
	TOTAL (I)	DL	376 949
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	32 225
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	32 225
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	12 964
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	31 369
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	257 109
	Dettes fiscales et sociales	DY	171 636
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	6 746
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	2 858
	TOTAL (IV)	EC	482 684
	Ecarts de conversion passif* **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	891 859

RENVOIS			
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D	
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	478 552
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(3) **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)** DGFiP N° 2052 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL ABILANX — Néant ☐ *

			Exercice N			
			France	Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA / FB / FC	1 545 547		FC	1 545 547
	Production vendue biens *	FD / FE / FF			FF	
	Production vendue services *	FG / FH / FI	351 057		FI	351 057
	Chiffres d'affaires nets *	FJ / FK / FL	1 896 605		FL	1 896 605
	Production stockée*	FM			FM	
	Production immobilisée*	FN			FN	15 389
	Subventions d'exploitation	FO			FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)	FP			FP	20 065
	Autres produits (1) (11)	FQ			FQ	1 020
	Total des produits d'exploitation (2) (I)	FR			FR	1 933 079
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*	FS			FS	912 751
	Variation de stock (marchandises)*	FT			FT	(88 143)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*	FU			FU	6 129
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*	FV			FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*	FW			FW	340 060
	Impôts, taxes et versements assimilés*	FX			FX	9 499
	Salaires et traitements*	FY			FY	378 412
	Charges sociales (10)	FZ			FZ	152 060
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations : dotations aux amortissements*	GA			GA	32 585
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations : dotations aux provisions*	GB			GB	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*	GC			GC	1 745
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions	GD			GD	32 225
	Autres charges (12)	GE			GE	3 167
	Total des charges d'exploitation (4) (II)	GF			GF	1 780 494
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		GG			GG	152 585
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)	GH			GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)	GI			GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)	GJ			GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)	GK			GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)	GL			GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	GM			GM	
	Différences positives de change	GN			GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	GO			GO	
	Total des produits financiers (V)	GP			GP	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*	GQ			GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)	GR			GR	1 094
	Différences négatives de change	GS			GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	GT			GT	
	Total des charges financières (VI)	GU			GU	1 094
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)		GV			GV	(1 094)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)		GW			GW	151 490

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(4) **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)** DGFiP N° 2053 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL ABILANX — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	1 558
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	8 833
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	221
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	10 613
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	1 511
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	7 737
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	57
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	9 306
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	1 307
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	48 969
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 943 693
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 839 865
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	103 828
RENVOIS (1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de location immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	
(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
	- Crédit-bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HI	(661)
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX	
(9)	Dont transferts de charges	A1	8 169
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	51 369
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6	obligatoires A9	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N — Charges exceptionnelles	Exercice N — Produits exceptionnels
Pénalités, amendes fiscales et pénales	613	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	7 737	
Amortissements des immobilisations	57	
Produits des cessions d'éléments d'actif		8 833
Amortissements dérogatoires		221

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N — Charges antérieures	Exercice N — Produits antérieurs
Achats de matières premières et autres approv.	898	
Impôts et taxes	(1 559)	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

(5) **IMMOBILISATIONS** — DGFiP N° 2054 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(Ne pas reporter le montant des centimes)

Désignation de l'entreprise SARL ABILANX — Néant ☐ *

CADRE A — IMMOBILISATIONS

			Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice (1)	Augmentations : Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence (2)	Augmentations : Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste (3)
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I	CZ		D8	D9
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II	KD	563	KE	KF 991
CORPORELLES	Terrains	KG		KH	KI
CORPORELLES	Constructions — Sur sol propre — Dont Composants L9	KJ		KK	KL
CORPORELLES	Constructions — Sur sol d'autrui — Dont Composants M1	KM		KN	KO
CORPORELLES	Constructions — Installations générales, agencements et aménagements des constructions * — Dont Composants M2	KP	5 452	KQ	KR 2 386
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels — Dont Composants M3	KS	12 903	KT	KU 18 089
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements, aménagements divers *	KV		KW	KX
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport*	KY	42 678	KZ	LA 59 774
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique	LB	6 324	LC	LD 6 527
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *	LE		LF	LG
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours	LH		LI	LJ
CORPORELLES	Avances et acomptes	LK		LL	LM
CORPORELLES	TOTAL III	LN	67 359	LO	LP 86 777
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	8G		8M	8T
FINANCIÈRES	Autres participations	8U		8V	8W
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés	IP		IR	IS
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières	IT	322	IU	IV 2 700
FINANCIÈRES	TOTAL IV	LQ	322	LR	LS 2 700
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	OG	68 245	OH	OJ 90 468

CADRE B — IMMOBILISATIONS

			Diminutions : par virement de poste à poste (1)	Diminutions : par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence (2)	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice (3)	Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence : Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice (4)
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I	IN		CO	DO	D7
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II	IO		LV	LW 1 554	IX
CORPORELLES	Terrains	IP		LX	LY	LZ
CORPORELLES	Constructions — Sur sol propre	IQ		MA	MB	MC
CORPORELLES	Constructions — Sur sol d'autrui	IR		MD	ME	MF
CORPORELLES	Constructions — Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG	MH 7 838	MI
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT	4 134	MJ	MK 26 858	ML
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Inst. gales., agencts, aménagements divers	IU		MM	MN	MO
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport	IV	14 241	MP	MQ 88 211	MR
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS	MT 12 852	MU
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *	IX		MV	MW	MX
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours	MY		MZ	NA	NB
CORPORELLES	Avances et acomptes	NC		ND	NE	NF
CORPORELLES	TOTAL III	IY	18 375	NG	NH 135 761	NI
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ		0U	M7	0W
FINANCIÈRES	Autres participations	I0		0X	0Y	0Z
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés	I1		2B	2C	2D
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières	I2		2E	2F 3 022	2G
FINANCIÈRES	TOTAL IV	I3		NJ	NK 3 022	2H
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	I4	18 375	0K	0L 140 338	0M

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

2016
DGFiP N° 2054 *bis*

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Exercice N clos le : 31/12/2015

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SARL ABILANX

Néant [X] *

CADRE A

	Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 – col. 2) – col. 5 (5)]
			Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 — FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	
3 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE =	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

6 **AMORTISSEMENTS** DGFiP **N° 2055 2016**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL ABILANX — Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement — TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles — TOTAL II		PE	492	PF	866	PG		PH	1 359
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements, aménagements des constructions	PV	1 692	PW	1 378	PX		PY	3 071
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	5 437	QA	7 944	QB	4 134	QC	9 248
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales., agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH	5 825	QI	18 815	QJ	6 503	QK	18 137
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	4 128	QM	3 637	QN		QO	7 765
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	17 083	QV	31 776	QW	10 637	QX	38 222
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ON	17 575	OP	32 643	OQ	10 637	OR	39 581

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS Colonne 1 Différentiel de durée et autres		DOTATIONS Colonne 2 Mode dégressif		DOTATIONS Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		REPRISES Colonne 4 Différentiel de durée et autres		REPRISES Colonne 5 Mode dégressif		REPRISES Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissements TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7	71	P8		P9		Q1	(71)
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Ins. gales, agenc et am. des const	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1	150	W2		W3	(150)
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6	150	X7		X8	(150)
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS	71	NT	150	NU		NV	(221)
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW		Total général non ventilé (NS+NT+NL)		NY	221	Total général non ventilé (NW-NY)		NZ	(221)					

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(7) **PROVISIONS INSCRITES AU BILAN** DGFiP N° 2056 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL ABILANX — Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	269	TM		TN	221	TO	47
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
Provisions pour risques et charges	TOTAL I	3Z	269	TS		TT	221	TU	47
	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	1 632	4F	32 225	4G	1 632	4H	32 225
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z	1 632	TV	32 225	TW	1 632	TX	32 225
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations – incorporelles	6A		6B		6C		6D	
	sur immobilisations – corporelles	6E		6F		6G		6H	
	sur immobilisations – titres mis en équivalence	O2		O3		O4		O5	
	sur immobilisations – titres de participation	9U		9V		9W		9X	
	sur immobilisations – autres immobilisations financières (1)*	O6		O7		O8		O9	
	Sur stocks et en cours	6N	4 749	6P		6R		6S	4 749
	Sur comptes clients	6T	17 886	6U	1 745	6V	10 263	6W	9 368
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	22 636	TY	1 745	TZ	10 263	UA	14 117
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	24 537	UB	33 970	UC	12 117	UD	46 390
	Dont dotations et reprises – d'exploitation			UE	33 970	UF	11 895		
	Dont dotations et reprises – financières			UG		UH			
	Dont dotations et reprises – exceptionnelles			UJ		UK	221		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I. — 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(8) **ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE ***

DGFiP N° 2057 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL ABILANX — Néant ☐ *

CADRE A — ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN		
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US		
	Autres immobilisations financières	UT	3 022	UV		UW	3 022	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	11 995		11 995			
	Autres créances clients	UX	404 001		404 001			
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée) U0	ZI						
	Personnel et comptes rattachés	UY	28 750		28 750			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ						
	Etat et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM	61 272		61 272			
	Etat et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	11 971		11 971			
	Etat et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN						
	Etat et autres collectivités publiques — Divers	VP						
	Groupe et associés (2)	VC	2 628		2 628			
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	95		95			
Charges constatées d'avance		VS	17 247		17 247			
TOTAUX		VT	540 985	VU	537 962	VV	3 022	
RENVOIS (1) Montant des	– Prêts accordés en cours d'exercice	VD						
	– Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE						
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF						

CADRE B — ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7V				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG				
	à plus d'1 an à l'origine	VH	12 964	8 832	4 131	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	257 109	257 109		
Personnel et comptes rattachés		8C	37 295	37 295		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	108 392	108 392		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	23 071	23 071		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	2 878	2 878		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI	31 369	31 369		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	6 746	6 746		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZJ				
Produits constatés d'avance		8L	2 858	2 858		
TOTAUX		VY	482 684	VZ 478 552	4 131	
RENVOIS (1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	24 768	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032		

Cegid Group

Qantalis

COMPTES ANNUELS **2015**

Période du 01/07/2014 au 31/12/2015

Annexe Légale

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL ABILANX

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2015, dont le total est de 891 859 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 103 829 euros.

L'exercice a une durée de 18 mois, recouvrant la période du 01/07/2014 au 31/12/2015.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 07/04/2016 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2015 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014.
Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.
Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire et dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets : 3 ans
* Agencements des constructions : 5 à 20 ans
* Installations techniques : 5 à 10 ans
* Matériel et outillage industriels : 3 à 10 ans
* Matériel de transport : 3 à 5 ans
* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 7 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.
L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Qantalis Entreprise - 11, rue Anita Conti - BP 162 - 56005 VANNES Cedex - Tél : +33 (0) 2 97 47 42 41 - Fax : +33 (0) 2 97 47 50 61 - vannes@qantalis.com

Règles et méthodes comptables

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 9 796 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2015 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Qantalis Entreprise - 11, rue Anita Conti - BP 162 - 56005 VANNES Cedex - Tél : +33 (0) 2 97 47 42 41 - Fax : +33 (0) 2 97 47 50 61 - vannes@qantalis.com

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	564	991		1 555
Immobilisations incorporelles	**564**	**991**		**1 555**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	5 452	2 386		7 839
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	12 904	18 089	4 134	26 859
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	42 678	59 775	14 241	88 212
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	6 325	6 527		12 852
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**67 359**	**86 777**	**18 375**	**135 761**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	323	2 700		3 023
Immobilisations financières	**323**	**2 700**		**3 023**
ACTIF IMMOBILISE	**68 246**	**90 468**	**18 375**	**140 339**

Qantalis Entreprise - 11, rue Anita Conti - BP 162 - 56005 VANNES Cedex - Tél : +33 (0) 2 97 47 42 41 - Fax : +33 (0) 2 97 47 50 61 - vannes@qantalis.com

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	991	86 777	2 700	90 468
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	**991**	**86 777**	**2 700**	**90 468**
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		18 375		18 375
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		**18 375**		**18 375**

Qantalis Entreprise - 11, rue Anita Conti - BP 162 - 56005 VANNES Cedex - Tél : +33 (0) 2 97 47 42 41 - Fax : +33 (0) 2 97 47 50 61 - vannes@qantalis.com

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	492	867		1 359
Immobilisations incorporelles	**492**	**867**		**1 359**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	1 692	1 379		3 071
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 437	7 945	4 134	9 248
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	5 825	18 816	6 504	18 137
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	4 129	3 637		7 766
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**17 084**	**31 776**	**10 638**	**38 222**
ACTIF IMMOBILISE	**17 576**	**32 643**	**10 638**	**39 581**

Qantalis Entreprise - 11, rue Anita Conti - BP 162 - 56005 VANNES Cedex - Tél : +33 (0) 2 97 47 42 41 - Fax : +33 (0) 2 97 47 50 61 - vannes@qantalis.com

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 540 985 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	3 023		3 023
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	415 997	415 997	
Autres	104 719	104 719	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	17 247	17 247	
Total	**540 985**	**537 962**	**3 023**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 9 000,00 euros décomposé en 900 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Qantalis Entreprise - 11, rue Anita Conti - BP 162 - 56005 VANNES Cedex - Tél : +33 (0) 2 97 47 42 41 - Fax : +33 (0) 2 97 47 50 61 - vannes@qantalis.com

Notes sur le bilan

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	269		222	48
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	**269**		**222**	**48**
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles			222	

Provisions

Qantalis Entreprise - 11, rue Anita Conti - BP 162 - 56005 VANNES Cedex - Tél : +33 (0) 2 97 47 42 41 - Fax : +33 (0) 2 97 47 50 61 - vannes@qantalis.com

Notes sur le bilan

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients	1 632	32 225	1 632		32 225
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	**1 632**	**32 225**	**1 632**		**32 225**
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		32 225	1 632		
Financières					
Exceptionnelles					

Une provision pour garantie donnée aux clients a été constituée, elle s'élève à 32 225 euros, et concerne des produits défectueux.

Qantalis Entreprise - 11, rue Anita Conti - BP 162 - 56005 VANNES Cedex - Tél : +33 (0) 2 97 47 42 41 - Fax : +33 (0) 2 97 47 50 61 - vannes@qantalis.com

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 482 685 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	12 965	8 833	4 132	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	257 110	257 110		
Dettes fiscales et sociales	171 637	171 637		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	38 116	38 116		
Produits constatés d'avance	2 858	2 858		
Total	**482 685**	**478 553**	**4 132**	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	24 768			
(**) Dont envers les associés	31 369			

Charges à payer

	Montant
Fourn Fnp	2 760
Emprunts - Intérts Courus	6
Congés Payés Provision	12 396
Salaires Et Primes Payer	22 500
Ch Soc Sur Prov Congés Payés	4 958
Org Socx - Charges Payer	35 048
Etat - Charges Payer	2 878
Clients - Rrr Accorder	6 746
Total	**87 292**

Qantalis Entreprise - 11, rue Anita Conti - BP 162 - 56005 VANNES Cedex - Tél : +33 (0) 2 97 47 42 41 - Fax : +33 (0) 2 97 47 50 61 - vannes@qantalis.com

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges Constatées D Avance	17 247		
Total	**17 247**		

Produits constatés d'avance

	Montant
Produits d'exploitation Produits financiers Produits exceptionnels	2 858
Total	**2 858**

Les produits constatés d'avance correspondent aux prestations des contrats de maintenance conclus avec les clients, dont l'échéance est postérieure au 30 juin 2014.

Qantalis Entreprise - 11, rue Anita Conti - BP 162 - 56005 VANNES Cedex - Tél : +33 (0) 2 97 47 42 41 - Fax : +33 (0) 2 97 47 50 61 - vannes@qantalis.com

Notes sur le compte de résultat

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	613	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	7 738	
Amortissements des immobilisations	58	
Produits des cessions d'éléments d'actif		8 833
Amortissements dérogatoires		222
TOTAL	**8 408**	**9 055**

Qantalis Entreprise - 11, rue Anita Conti - BP 162 - 56005 VANNES Cedex - Tél : +33 (0) 2 97 47 42 41 - Fax : +33 (0) 2 97 47 50 61 - vannes@qantalis.com

Autres informations

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

Qantalis Entreprise - 11, rue Anita Conti - BP 162 - 56005 VANNES Cedex - Tél : +33 (0) 2 97 47 42 41 - Fax : +33 (0) 2 97 47 50 81 - vannes@qantalis.com